



N/Réf. : LP  
5034

# ATTESTATION

Je soussigné PATRICK BRAULT, Agent Général auprès du groupe **AXA FRANCE**, demeurant - 77 rue de la Peyennière à Mayenne, atteste que :

**La Société des TRANSPORTS RAPIDES DU MAINE**  
Dont le siège social est situé :  
**93 Boulevard Ampère**  
**53000 LAVAL**

Agissant tant pour son compte que pour le compte de **TRANS CONTAINERS DU MAINE (TCM) - OPTIMUM LOGISTICS GROUPE**

est titulaire en mon agence d'un contrat **FLOTTE VEHICULES** n° 5460412604 couvrant l'ensemble des véhicules professionnels de l'Entreprise.

Garanties accordées :

- ✗ Dommages Tous Accidents (sauf engins)
- ✗ Incendie
- ✗ Vol
- ✗ Bris de Glace

**Cette attestation est établie pour une période de validité du 01.01.2016 au 31.12.2016.**

La présente attestation ne peut engager l'assureur en dehors des clauses et limites du contrat auquel elle se réfère et est assujettie au paiement des primes.

Fait à Mayenne, le 30 juin 2016, pour servir et valoir ce que de droit.

Pour la Compagnie, par délégation,  
L'Agent Général **AXA**  
**Patrick BRAULT**

**BRAULT**  
ASSUR

Assureur & Banquier

77 rue de la Peyennière, BP40012, 53101 Mayenne Cédex

Tél. 02 43 04 26 86 | ORIAS: 07 015 649

agence1.brault@axa.fr | www.braultassur.fr